

Écoles confessionnelles islamiques et pratiques de scolarisation en milieu rural : cas de la Région du Folon au Nord de la Côte d'Ivoire

Kouassi Pékaoh Robert N'DA
Enseignant-chercheur
Université Jean Lorougnon Guédé
pekaoh@yahoo.fr

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 3, No 3 (2023)

Résumé :

Longtemps restées en marge du système éducatif institutionnel, les écoles confessionnelles islamiques connaissent un regain d'intérêt auprès de certains adeptes musulmans. Cet article se propose de comprendre les logiques sociales des parents et les attentes qui président au choix de l'école confessionnelle islamique comme cadre de scolarisation de leurs enfants. La démarche de conduite de l'étude étant exclusivement qualitative, elle a mobilisé 30 enquêtés dans 5 localités de la Région du Folon en Côte d'Ivoire. A l'issue de l'analyse, il apparaît que l'option de l'école confessionnelle islamique s'inscrit dans une logique de quête identitaire confortée en cela par un déterminisme social marqué par le faible niveau d'instruction des parents et la vulnérabilité socio-économique.

Mots clés : école confessionnelle, islam, milieu rural, identité, Région du Folon

Islamic denominational schools and schooling practices in rural areas: the case of the Folon Region in northern Côte d'Ivoire

Abstract :

For a long time on the fringes of the institutional education system, Islamic denominational schools have experienced a resurgence of interest among certain Muslim followers. This article sets out to understand the social logic of parents and the expectations that govern the choice of faith-based Islamic schools as the setting for their children's education. The study was conducted exclusively qualitatively, involving 30 respondents in 5 localities in the Folon region of Côte d'Ivoire. At the end of the analysis, it appears that the option of an Islamic denominational school is part of a quest for identity, reinforced by a social determinism marked by the parents' low level of education and socio-economic vulnerability.

Keywords: faith-based school, slam, rural environment, identity, Folon region

INTRODUCTION

Le Droit à l'éducation, reconnu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948, a été réaffirmé dans des conventions internationales auxquelles la Côte d'Ivoire est signataire. L'engagement de l'État pour l'éducation est également manifeste au regard d'une série d'indicateurs. En effet, les dépenses d'investissement et de fonctionnement dans le secteur éducation-formation connaissent une hausse continue. Depuis 2011, les dépenses globales d'éducation se sont accrues et sont passées de 784,2 milliards de FCFA en 2011 à 1 447 milliards de FCFA en 2015, soit un taux de croissance annuel moyen de 16,5% et l'État reste le premier bailleur avec en moyenne 66% des dépenses totales (Berrou et al., 2020). De plus, la part des dépenses de l'Education Nationale en pourcentage du PIB est passée de 2,9% en 2011 à 3,3% en 2014, un niveau qui place la Côte d'Ivoire parmi les pays de la sous-région investissant relativement le plus dans le sous-secteur éducation (G.H. Zokou & K.Mathias, 2016, p.126). Ces importants investissements publics visent à rendre l'école accessible à tous et à aboutir à la qualité de l'éducation. Mais, en parallèle à l'école dite conventionnelle et formelle, se développe des structures confessionnelles, notamment, islamiques d'enseignement qui prennent de plus en plus d'importance dans le système éducatif ivoirien (M. Miran, 1998, p.1). En 2018, une étude conduite par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement technique avec l'appui technique de l'UNICEF a dénombré environ 237 000 enfants inscrits des structures islamiques d'éducation (SIE) (M. Miran-Guyon & N. Oyewolé, 2015) non reconnues par l'État, à savoir des écoles coraniques, des medersas ou des écoles franco-arabes. Les types d'écoles islamiques identifiées en Côte d'Ivoire sont les écoles coraniques, l'école madrassa, les écoles franco-arabe et les écoles professionnelles islamiques (I. Binaté, 2016, p.125-127).

Au niveau de la Région du Folon, les statistiques nationales dénombrent environ 1577 écoles confessionnelles islamiques. Autre fait marquant, au titre des inscriptions au CP1, la sous-préfecture de Sokoro a enregistré 18 enfants, alors qu'au niveau des écoles confessionnelles islamiques on enregistre plus de 300¹. Au regard de ces constats, nous sommes amenés à nous interroger sur les logiques qui orientent le choix des parents dans la scolarisation des enfants ? Pourquoi certains parents préfèrent de plus en plus les écoles confessionnelles islamiques au détriment de l'école dit formelle ? Quels sont les déterminants sociaux et religieux qui orientent ces choix ?

¹ Source : Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

Cet article se propose de comprendre les logiques sociales des parents et les attentes qui président au choix de l'école confessionnelle islamique comme cadre de scolarisation de leurs enfants. L'analyse s'appuiera d'une part sur les théories de la socialisation qui postulent une intériorisation des normes pendant la prime éducation (T. Luckmann & P. Berger, 1964, p132), et d'autre part, sur le structuralisme génétique de (P. Bourdieu, 1979, p4), qui prescrit une reproduction sociale en lien avec le capital symbolique.

1. Méthodologie

Cette étude a été réalisée dans la région du Folon située au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire et faisant partie du District du Denguélé. Le choix de la zone d'étude résulte des statistiques scolaires nationales qui font état d'un nombre élevé d'enfants scolarisés dans les écoles confessionnelles islamiques. En effet, au titre de l'année scolaire 1999-2000, 1577 écoles confessionnelles islamiques² y ont été recensées.

Pour la conduite de l'enquête de terrain, nous avons élaboré un guide d'entretien en direction des parents d'élèves ayant inscrit au moins un de leurs enfants dans une école confessionnelle islamique. Le guide d'entretien construit autour des objectifs de recherche a porté sur leur niveau de connaissance sur l'école islamique, les raisons du choix porté sur ce système scolaire ainsi que leurs attentes, et leurs perceptions vis-à-vis du système éducatif national.

Pour la constitution de l'échantillon à enquêter, nous avons eu recours à deux techniques d'échantillonnage. La population mère constituée exclusivement de chef de ménage ayant scolarisé au moins un enfant à l'école confessionnelle islamique a été obtenue à partir du dénombrement des ménages concernés dans la région du Folon. A partir d'un premier groupes de personnes identifiées, nous avons pu remonter aux autres chefs de ménages ayant scolarisés leurs enfants à l'école confessionnelle islamique. Quant à la sélection des enquêtés, nous avons opté pour l'échantillon par homogénéisation (P. Gy, 1988, p230). En vue d'appliquer le principe de diversification interne qui caractérise cette technique d'échantillonnage, nous avons retenu 5 localités de la région du Folon pour la conduite de l'étude : Nabagala, Sokouraba,

² Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, statistiques scolaires de poche (2019-2020)

Tienny, Nafadougou et Karala. Dans chaque localité nous avons décidé d'interroger six (6) personnes, soit au total 30 personnes interviewées.

L'analyse des données s'est faite à partir d'une thématisation séquencée des corpus, à la suite d'une transcription manuelle des entretiens. Cette démarche a consisté à procéder systématiquement au repérage et au regroupement des thèmes abordés dans chaque corpus (P. Paillé & A. Mucchielli, 2021, p31).

2- Résultats obtenus

La multiplication des écoles confessionnelles islamiques dans la Région du Folon en Côte d'Ivoire s'inscrit dans une logique de construction identitaire qui se nourrit du déterminisme familial caractérisé par le faible niveau d'éducation et de la vulnérabilité économique des ménages.

2.1.École islamique comme itinéraire de construction d'une identité sociale et religieuse

L'école confessionnelle islamique apparaît comme le moyen par lequel les populations construisent et consolident leur identité au point d'en faire un apostolat de combat et cela se trouve conforté par un regain de prosélytisme religieux dans certaines régions du pays.

L'école dans une acception plus large, constitue le cadre de socialisation secondaire par excellence, qui assure le relai de la cellule familiale dans le processus de maturation de l'enfant. En plus de lui inculquer une culture générale afin de l'ouvrir sur les valeurs universelles, l'objectif premier de l'école est de permettre à l'enfant de s'intégrer à sa société d'origine. L'école se propose-t-elle de créer par ce mécanisme, une forme d'homogomie sociale au sein de la classe des enfants de sorte à perpétuer la chaîne des générations et de maintenir la culture locale. Il s'agit donc de susciter chez l'enfant dès le jeune âge un sentiment d'appartenance à la même communauté et permet de ce fait de lutter contre les particularismes et l'individualisme. En somme, il s'agit de construire une identité en soi à travers la transmission des normes spécifiques au milieu et de maintenir la chaîne des générations. Les propos de cet interviewé expriment mieux l'argumentaire ci-dessus : « *A l'école coranique on apprend à nos enfants à prier, à devenir de bons musulmans* ». Un autre de poursuivre « *il doit apprendre l'ensemble des prières, respecter les aînés, apprendre notre culture* »

L'école confessionnelle islamique permet donc à l'enfant de conforter les codes sociaux, moraux et religieux appris au sein de la cellule famille. L'école islamique permet de

poursuivre la transmission du cadre normatif et interprétatif permettant ainsi à l'enfant de consolider son processus de socialisation en assimilant au mieux les normes et valeurs communautaires et son intégration aux multiples groupes sociaux à l'âge adulte.

L'influence de la religion transparait dans l'ensemble des institutions communautaires et permet de ce fait de promouvoir les valeurs sociales et religieuses chez les enfants.

En filigrane donc du primat de la religion sur l'ensemble des institutions, préfigure l'expansion de la religion musulmane comme doctrine communautaire. En effet, le choix de l'école confessionnelle pour la scolarisation des enfants répond aussi à des motivations religieuses. Les parents en opérant ce choix veulent montrer à l'ensemble de la communauté leur attachement à la religion et se positionner comme des modèles pour les autres membres de la communauté. Ce choix leur confère au sein de certaines communautés, respect et considération, dans cette volonté d'accorder une priorité à la perpétuation des valeurs religieuses. Choisir une école confessionnelle islamique pour son enfant devient ainsi une marque distinctive et de considération. Un interviewé s'exprimait en ces termes :

Dans le village, tout le monde sait que je suis un bon musulman. Je dis mes prières tous les jours et tout le monde me respecte. Je veux être un modèle pour les autres habitant du village donc j'envoie mes enfants à l'école coranique afin que les autres suivent mon exemple et comprennent le sens de mon engagement envers notre religion .

En effet, l'école participe à l'ancrage social de la religion musulmane en l'incorporant à toutes les disciplines. La centralité de la foi constitue la pierre angulaire des stratégies de captation d'apprenants auprès des parents qui s'engagent vers des choix alternatifs.

L'école confessionnelle s'impose aussi, et de plus en plus, comme un apostolat comme un apostolat de combat, une lutte avanguardiste contre ce que les populations locales considèrent comme les extraversion de l'éducation occidentale. Pour d'autres personnes interviewées, la scolarisation des enfants à l'école islamique s'inscrit dans une logique de conformité en vue de « sauver son âme » et participer à l'expansion de la religion.

Pour certaines personnes interviewées, l'islam ne se résume pas à la pratique religieuse. C'est une entreprise globale qui recouvre aussi bien le champ politique, économique, culturel et religieux. Les préceptes islamiques s'imposent comme des normes suprêmes au-dessous desquelles se dressent les autres codes sociaux. Cet attachement au code religieux se traduit par la ritualisation de l'enseignement par la pratique régulière du coran, de la prière et du jeûne.

L'école confessionnelle islamique se pose en antithèse à la modernité. Il constitue un apostolat de combat contre la civilisation actuelle qui participe à la corruption des mœurs. Ainsi s'exprime un autre enquêté : « *Les enfants de la ville s'habillent n'importent comment. Ils s'adonnent à l'alcool et à la promenade. Ici, nous on veut épargner nos enfants de ces genres*

de déviance. L'école coranique leur permet donc d'apprendre les habitudes de vie que recommande notre religion » .

L'expansion de l'éducation confessionnelle musulmane dans notre zone d'étude se trouve confortée par la présence de nouveau mouvement religieux plus orthodoxe et réfractaire à la modernité. Un nouveau prosélytisme religieux prend de plus en plus forme avec un accent beaucoup plus porté sur la radicalité des prêches et le transfert des codes religieux dans toutes les sphères de la vie sociale.

En somme, la perpétuation et la consolidation de cette perception qui consacre la suprématie de l'enseignement islamique sur le système éducatif national, se nourrit du déterminisme social ambiant caractérisé par le capital symbolique des parents.

2.2.Déterminisme familial et option de scolarisation de l'enfant

Le choix de l'école confessionnelle apparaît aussi comme un choix par défaut lié au faible niveau d'éducation des parents et à l'indigence sociale qui en découle.

Le niveau d'instruction des parents constitue un facteur déterminant dans l'itinéraire éducatif des enfants. En effet, l'enquête a révélé que la plupart des chefs de ménages interviewés ont eux-mêmes suivis l'école islamique. La famille constitue le premier système social et la première institution de socialisation de l'enfant. L'accompagnement parental à la scolarité et les interactions parents-enfants sont fortement corrélés au niveau d'instruction des parents.

Un chef de ménage expliquait en ces termes : *« chez nous ici tout le monde envoie au moins un enfant à l'école islamique. Donc j'ai donc suivi leur exemple. J'ai 3 enfants et j'ai inscrit 2 à l'école franco-arabe et l'autre à l'école des blancs »* . A travers ces propos, ce qui transparait, c'est une logique de copiage et de conformisme qui préside au choix dans l'itinéraire scolaire de l'enfant.

Un autre facteur déterminant dans le choix du cadre de scolarisation, c'est le capital économique du ménage. Les facteurs économiques agissent sur les performances scolaires des enfants à travers deux principaux canaux : un canal direct qui se traduit par la capacité des ménages et des familles à investir dans la scolarisation de leur progéniture et un canal indirect qui passe par les coûts d'opportunités, c'est-à-dire le manque à gagner auquel certains ménages sont confrontés quand les enfants s'investissent dans les études au lieu de participer à des activités domestiques ou économiques. Même si en Côte d'Ivoire l'école est supposée gratuite, les parents doivent encore assurer un certain nombre de dépenses pour que leurs enfants puissent fréquenter l'école dans des conditions propices à la réussite. Il s'agit, tout d'abord, des dépenses vestimentaires, d'achats de livres ou de matériels pédagogiques et la contribution au

fonctionnement de l'école à travers les COGES. Face à toutes ces dépenses nécessaires sinon indispensables pour améliorer la réussite scolaire, la faiblesse du niveau de vie de la famille constitue un handicap. Un des interviewés s'exprimait en ces termes : *« nous n'avons pas suffisamment d'argent pour payer les fournitures des enfants à la rentrée. Donc je préfère envoyer mes enfants à l'école islamique ou je peux mettre mon enfant à l'école et payer un peu un peu »*.

Il y a deux faits qui transparaissent dans les propos de cet enquêté. Il s'agit du coût de l'écolage dans les écoles institutionnelles d'une part, et, d'autre part le paiement par tempérament dans les écoles confessionnelles islamiques d'autre part. En effet, il y a un coût d'opportunité qui oriente le choix des parents dans la scolarisation de leurs enfants, surtout quand ils sont confrontés à des difficultés financières.

Le nombre d'enfants dans le ménage détermine aussi le choix scolaire des parents pour leurs enfants. Le nombre élevé d'enfants au sein des ménages contribuent aussi à grever le revenu des ménages. Un interviewé soulignait : *« j'ai beaucoup d'enfants, donc j'ai envoyé certains à l'école islamique et d'autres à l'école des blancs »*. Abondant dans le même sens, un autre poursuit en ces termes *« quand on a beaucoup d'enfants, on ne peut pas payer la scolarité pour tout le monde donc certains vont à l'école coranique »*.

Un autre facteur qui a émergé de cette étude, et qui est lié en partie aux déterminismes socio-économiques des ménages, c'est la non inscription des enfants à l'état civil. La non inscription des enfants à l'état civil peut s'interpréter comme une cause ou une conséquence de la non scolarisation des enfants à l'école formelle. Si l'enregistrement à la naissance n'est pas en soi une garantie d'éducation, son absence peut constituer un frein ou une cause de sortie du système. L'absence d'extrait d'acte de naissance ne permet pas à l'enfant d'avoir un dossier administratif de candidature pour présenter l'examen du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et le concours d'entrée en sixième. Les raisons évoquées par les parents résultent de difficultés financières, frais et procédures judiciaires difficiles à comprendre pour les parents, la lenteur des services d'état civil, le peu d'intérêt des parents.

Pour d'autres parents d'élèves interrogés, la décision de non scolarisation ou du choix de l'école confessionnelle s'explique par les freins à la mobilité sociale. Il y a une forme de désaveu lié aux difficultés d'insertion socio-professionnelles des enfants après leur cycle de formation. Selon certains parents, l'école ne favorise plus la mobilité sociale. Même s'ils reconnaissent que l'école permet à l'enfant d'avoir l'instruction, il n'est pas évident que l'école assure son insertion professionnelle. Les promesses aléatoires de réussite consacrent la désarticulation entre l'école et les ménages. Un chef de ménage affirme ceci : *« nous payons*

cher pour envoyer nos enfants à l'école. Après, ils rencontrent des difficultés pour trouver du travail et nous retrouvent encore ici au village ».

Comme on le constate, pour certains parents d'élèves, l'école confessionnelle islamique constitue un choix par défaut au regard des contraintes en matière de capital social et économique.

3. Discussion

De cette étude, sont ressortis deux principaux constats relativement au choix de l'école confessionnelle comme cadre d'apprentissage pour les enfants. En effet, le choix de l'école s'inscrit dans une logique identitaire visant à diffuser les valeurs religieuses, sociales et culturelles islamiques au sein du corps social, ou du moins dans la société de référence. L'éducation arabo-islamique regroupe une très grande diversité d'institutions variant selon les contextes géographiques, mais présentes dans presque tous les pays d'Afrique, qu'ils soient à majorité ou à minorité musulmane. Elle s'appuie sur une pédagogie qui vise une transformation de l'individu en vue de lui transmettre les valeurs de l'islam. Comme le souligne (K. Drissa, 2015, p33) dans ses travaux sur les Medersas en Côte d'Ivoire de (1961-2010), cet enseignement conduit à une transformation vestimentaire qui s'inspire fortement de l'orientation idéologique sunnite de l'Arabie Saoudite. Elle signale une réinterprétation de la conception religieuse de la personne, de la communauté et de sa place dans l'État. Il vise à réislamiser la société musulmane étant entendu qu'être musulman n'est pas un état passif et donné une fois pour toutes mais un processus continu. L'objectif étant d'encourager les musulmans à être de meilleurs musulmans, embrassant l'islam activement et intégralement (M. Miran, 2003).

Le deuxième constat prescrit que l'école confessionnelle est encore plus féconde dans les communautés musulmanes où le niveau d'éducation est très faible et où la vulnérabilité sociale est plus marquée. En effet, (M. Ichou, 2010, p41) soutient que la pauvreté et l'altérité culturelles des familles constituent une incapacité pour les parents à créer l'éveil scolaire chez les enfants. En effet, la vulnérabilité économique des familles constitue un des principaux freins à la scolarisation des enfants. En dépit de la gratuité proclamée, certains frais induits par la scolarisation tels le petit matériel scolaire, les tenues vestimentaires ainsi que les contributions au fonctionnement de l'école contribuent parfois à l'éloignement des ménages de l'institution scolaire formelle.

A la marge de la question centrale portant sur le choix de l'institution scolaire des enfants, religieux ou laïc, se pose la question de l'insertion professionnelle, des opportunités

d'emplois. En effet, malgré leur prise en compte par le ministère en charge de l'éducation nationale comme cadre de promotion de la scolarisation, il n'en demeure pas moins que la question fascinante qui prévaut est celle des débouchés sur le marché de l'emploi. Cette situation conduit à une mise à l'écart d'une frange de la jeunesse à l'emploi, qui n'a pas tenu compte du décalage avec le monde professionnel (I. Binaté, 2016, p123).

Il faut veiller à ce que les écoles confessionnelles dispensent les standards nécessaires pour l'insertion professionnelle future de ses enfants. Si l'éducation religieuse apparaît comme un bouclier contre les extraversions sociales, le contenu pédagogique doit pouvoir répondre au standard du marché du travail. Cette préoccupation rejoint les propos de S. Gnadolfi (2003, p267) quand il soutient que la multiplication incontrôlée des médersas continue de poser des problèmes d'ordre structurel et pédagogique. Sur le plan structurel, de nombreuses classes ont été ouvertes sans avoir de structures adaptées ; certains établissements n'ont pas le cycle complet des études primaires ou n'ont pas de cycle secondaire. R. D'Aiglepierre et *al.* (2017, p2) tout en reconnaissant la nécessité de réconcilier une demande d'éducation religieuse et un impératif de mise aux standards internationaux, recommande de dépasser les idées reçues pour construire l'avenir. C'est d'ailleurs la position de plusieurs partenaires internationaux (Unesco, Banque Mondiale, Unicef, Programme des Nations Unies pour le Développement, etc.) qui ont décidé d'allouer des fonds considérables pour l'appui et la coordination des écoles coraniques ou des médersas, tout en souhaitant une plus grande cohérence de ce type d'enseignement avec les plans éducatifs nationaux. Les raisons de cet intérêt pour l'enseignement islamique porte sur son rôle dans la lutte contre l'analphabétisme et la promotion de la scolarisation des enfants. En effet, en Afrique noire, comme dans d'autres régions du monde, généraliser l'école de base implique de prendre en compte l'enseignement islamique.

Conclusion

Cet article s'est proposé de comprendre les logiques sociales des chefs de ménages et les attentes qui président au choix de l'école confessionnelle islamique comme cadre de scolarisation de leurs enfants. La collecte des données s'est faite à partir de guides d'entretien adressés aux chefs de ménages articulés autour de leurs motivations, leurs attentes et leurs perceptions relativement à l'école formelle. Deux principaux constats émergent de cette étude et postule d'une part que le choix de l'éducation religieuse s'inscrit dans une logique de construction et d'ancrage identitaire. D'autre part, l'école confessionnelle apparaît comme un choix par défaut, autoentretenu par un déterminisme social marqué par la situation socio-économique des parents et les ressentiments quant aux difficultés d'insertion socio-

professionnelle des enfants en fin de parcours scolaire. Mais au-delà des choix qui s'opèrent entre école dite formelle ou école confessionnelle islamique, ce qui prévaut, c'est l'épineuse question de l'insertion post-formation qu'il convient d'adresser quel que soit le type de parcours scolaire choisi.

Références bibliographiques

BERROU Jean-Philippe, DARBON Dominique, BEKELYNCK Anne, BOUQUET Christian, CLEMENT Matthieu, COMBARNOUS François and ROUGIER Éric, 2020, «À quoi ressemblent les classes moyennes en Côte d'Ivoire aujourd'hui ? Continuités historiques et enjeux renouvelés d'un ensemble hétérogène». *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 41(2), 193-211.

BINATE Issouf, 2016, «La réforme contemporaine des médersas en Côte d'Ivoire». *Autrepart*, p.123-144.

BOURDIEU Pierre, 1979, «Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30(1), p3-6.

D'AIGLEPIERRE Rohen and HAMIDOU Dia, 2017, *L'éducation arabo-islamique en Afrique subsaharienne : Dépasser les idées reçues pour construire l'avenir. The conversation*, <https://theconversation.com/leducation-arabo-islamique-en-afrique-subaharienne-depasser-les-idees-recues-pour-construire-lavenir-81362>.

DRISSA Koné, 2015, «La medersa dar al-hadith de bouake et la promotion des valeurs religieuses musulmanes en cote d'ivoire (1961-2010) ». *Sciences Humaines*, 1(4), p.27-42.

GANDOLFI Stefania, 2003, «L'enseignement islamique en Afrique noire. Cahiers d'études africaines» 169(1), p.261-278.

GOODMAN Léo, 2011, «Comment : On respondent-driven sampling and snowball sampling in hard-to-reach populations and snowball sampling not in hard-to-reach populations». *Sociological methodology*, 41(1), p347-353.

GY Pierre, 1988, *Hétérogénéité, échantillonnage, homogénéisation : Ensemble cohérent de théories*. Masson. 597p.

ICHOU Mathieu, 2010, «Rapprocher les familles populaires de l'école. Analyse d'un lieu commun», *Dossiers d'études, CNAF*, 125.

LUCKMANN Thomas and BERGER Peter, 1964, «Social mobility and personal identity». *European Journal of Sociology/Archives Européennes de Sociologie*, 5(2), 331-344.

MIRAN Marie, 1998, «Le wahhabisme à Abidjan : Dynamisme urbain d'un islam réformiste en Côte d'Ivoire contemporaine (1960-1996) », *Islam et sociétés au sud du Sahara*, 12, 5-74.

MIRAN Marie, 2003, *Vers un nouveau prosélytisme islamique en Côte d'Ivoire. Islam et villes en Afrique au sud du Sahara: entre soufisme et fondamentalisme*, p271.

MIRAN-GUYON Marie and OYEWOLE Nurudine, 2015, «Côte d'Ivoire, un islam d'expression française à la fois tangible et restreint», *Histoire, monde et cultures religieuses*, 4, p.141-158.

PAILLÉ Pierre and Alex Mucchielli, 2021, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-5e éd.* Armand Colin, p.483

ZOKOU Gbomené Hervé, N'GORAN Rachelle Kouassi, KEI Mathias, 1996, «Analyse des performances scolaires des jeunes filles dans les établissements secondaires publics mixtes et non mixtes en Côte d'Ivoire», *Edition Universitaire de Côte d'Ivoire*, p128-141

N'DA Kouassi Pékaoh Robert est Maître-Assistant de Sociologie. Il est membre du Programme Thématique de Recherche Gouvernance et Développement du CAMES (PTRC-GD). Il intervient comme consultant en management de projets auprès de diverses organisations et institutions. Ses recherches et publications portent sur les dynamiques sociales en rapport avec le milieu rural, notamment les questions en lien avec le foncier rural, l'inclusion financière, la protection sociale, la durabilité dans les filières agricoles, et l'éducation.

Kouassi Pékaoh Robert N'DA
Département de Sociologie et d'Anthropologie
Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa/Côte d'Ivoire)
BP 150 Daloa
pekaoh@yahoo.fr